



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 février 1998

Organisation de Classes Buissonnières 1998 - Subvention à verser aux écoles

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Claire MINALI-BELLA donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

DELIBERATION D98076

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 1998

Affaires Scolaires

Organisation de Classes Buissonnières 1998 - Subvention à verser aux écoles

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le directeur de l'école primaire J.Michelet et les directrices des écoles primaires P. Bert et L.Pasteur nous ont informé de leur désir de participer à une Classe Buissonnière 1998 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les enseignants demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF8	QF9
Pour 1 jour	17,00 F	27,00 F	37,00 F	47,00 F	57,00 F	67,00 F	78,00 F	88,00 F	99,00 F
Soit pour 5 jours	85,00 F	135,00 F	185,00 F	235,00 F	285,00 F	335,00 F	390,00 F	440,00 F	495,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera à chaque école est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Participation des familles	Somme à verser à l'école
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE PAUL BERT 8, rue Paul Bert - 79000 NIORT	Classe Buissonnière (Nature)	24 000 F	5	22	4 885 F	19 115 F
ECOLE PRIMAIRE MICHELET ASSOCIATION SPORTIVE 2, rue Emile Bèche - 79000 NIORT	Classe Buissonnière (Nature)	24 000 F	5	21	8 825 F	15 175 F
OCCE COOP SCOL. EC PASTEUR FILLES Rue Louis Braille - 79000 NIORT	Classe Buissonnière (Nature)	24 000 F	5	26	7 085 F	16 915 F
TOTAL						51 205 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser ces participations de la Ville à la Coopérative de l'école.

Les crédits seront prélevés sur le Budget 1998 au sous-chapitre 921 113, sur les 480 000 F inscrits à l'article 6574, ce qui portera le reliquat de crédit de cet article à la somme de 324 395 F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
 Bernard BELLEC
 L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON